

*La Maison-Dieu*, 137, 1979, 39-48

Christian DUQUOC

## CHRISTOLOGIE ET EUCHARISTIE

**L'**INTÉRÊT de ce Colloque est de poser une question identique à des personnes œuvrant dans des disciplines diverses. Dans le cadre de ma spécialité, elle se formule ainsi : de quelle façon en Christologie rencontre-t-on l'objet « Eucharistie » ?

J'écarte d'entrée de jeu toute interprétation abusivement ambitieuse. Il n'existe pas une « Christologie » idéale, de telle sorte que le théologien aurait pour rôle d'en appliquer les lois ; il pourrait ainsi décrire les rapports idéaux entre la Christologie et l'Eucharistie. Il existe des « Christologies » construites en fonction d'enjeux et d'intérêts à déterminer en chaque cas. Les relations entre « Christologie » et Eucharistie dépendent dès lors de l'organisation concrète de telle œuvre christologique.

Cette relativité de la rencontre « Christologie » — Eucharistie est confortée par le fait que l'une et l'autre données ne sont pas du même ordre : les Christologies représentent des efforts intellectuels pour organiser en un discours cohérent la confession de foi à Jésus de Nazareth comme Christ. Quant à l'Eucharistie, elle est une pratique ecclésiale ; elle n'est pas un discours d'ordre réflexif, elle relève de l'action symbolique.

Théologien portant intérêt à l'élaboration d'une christologie, je rencontre l'Eucharistie non à partir des discours qui sont

tenus à son propos, mais comme une pratique ecclésiale, objet par la suite d'interprétations diverses.

Il ne faut pas être naïf. Ce serait faire preuve d'abstraction que d'imaginer rencontrer une pratique symbolique ecclésiale hors les interprétations qui en sont données à l'intérieur du groupe croyant. La tradition ecclésiale est rendue complexe par le jeu constant entre une pratique symbolique et l'explicitation que les instances diverses produisent, depuis le chrétien ignorant de l'Écriture ou de la théologie jusqu'aux autorités épiscopales, sans oublier les spécialistes des différentes disciplines ecclésiastiques.

Pour situer mon propos, j'ouvre l'étude de la question posée par une double remarque : la première concerne l'évolution qui s'est produite dernièrement en christologie ; la seconde évoque une double image suggérée par la pratique eucharistique. Je situerai ensuite l'Eucharistie en corrélation avec deux axes christologiques, l'un favorisant une dominante rituelle, l'autre la situant comme relative à l'acte libérateur du Christ. Je terminerai en traçant succinctement la façon dont j'envisage personnellement la relation dialectique entre Christologie et interprétation de l'Eucharistie.

### **L'évolution des christologies**

La première remarque concerne l'évolution des christologies. Deux ouvrages me fournissent un symbole de cette évolution : l'un classique, celui de Chopin<sup>1</sup>, l'autre relevant du cercle des théologies sud-américaines de la libération<sup>2</sup>.

L'ouvrage de Chopin a paru en 1963, celui de Sobrino en 1976. Dans le premier ouvrage, nous avons affaire à une répétition honnête des thèses séculaires de la théologie scolaire. Ni l'exégèse contemporaine, ni la culture moderne, ici et là évoquées, n'ont le moindre effet positif sur l'élaboration théologique. Nous avons affaire à une construction idéologique si close sur elle-même qu'aucun défi extérieur ne la touche.

1. Cl. CHOPIN, *Le Verbe Incarné et Rédempteur*, Paris: Desclée (Coll. « Le Mystère Chrétien »), 1963.

2. JON. SOBRINO, *Cristologia desde America latina*, Mexico 1976.

Le second ouvrage est d'une tout autre venue : l'élaboration théologique est le résultat effectif d'un double dialogue. Dialogue avec l'Écriture témoignant de la lutte de Jésus contre l'organisation religieuse de son époque. Dialogue avec les défis sociaux d'un continent aux prises avec le sous-développement et l'exploitation. Cette christologie, quelle que soit sa validité épistémologique, veut être un instrument de lutte contre l'oppression ; elle reprend, au niveau du discours réflexif, l'identification spontanée que les masses indiennes ou noires-américaines font de leur destin avec le destin du Crucifié. Prise de partie pour le pauvre et l'exploité, elle vise à faire jaillir dans le discours théologique la force interrogeante et transformante du récit évangélique, elle écarte les justifications des nantis pour conserver le monde dans son état présent en se référant à des raisons jugées chrétiennes.

### **L'Eucharistie, rite d'unité et de séparation**

La seconde remarque m'est fournie par l'évocation d'une double image. D'une part, Jésus fréquentant la table des pécheurs et s'attirant le mépris des professionnels de la pureté religieuse. D'autre part, la pratique eucharistique comme symbole de la désunion entre les chrétiens et comme forme de marginalisation. Symbole de désunion d'abord : on parle d'hospitalité eucharistique parce que ce sacrement inscrit dans la chair des églises leur incapacité de communion, historiquement trop souvent concrétisée dans des affrontements sanglants. Forme de marginalisation, puisque le refus de participer aux eucharisties officielles est un des moyens de manifester son désaccord sur la politique de l'appareil ecclésiastique.

Ainsi le rite de l'unité est lieu de séparation. On excommunique celui qui n'entre pas dans les normes du groupe, et on se refuse à communier si la dominante politique du groupe ne vous agrée pas.

Le contraste entre les deux images : celle de Jésus allant dîner avec les pécheurs, celle du repas eucharistique devenant une action de séparation, est trop accusé pour qu'il n'interroge pas le théologien. En effet, entre Jésus abolissant concrètement la séparation élevée par le synagogue et les chrétiens faisant de

l'eucharistie un symbole de séparation, il n'existe apparemment pas de continuité. Certes, les images ne sont ni des arguments, ni des démonstrations. Elles ne sauraient prétendre à fonder l'élaboration d'une Christologie. Elles sont cependant des blessures. Blessure portée au modèle synagogaal et pharisaïque par Jésus : il refuse une gestion de la religion qui conduit à en faire un facteur d'exclusion. Blessure portée au caractère idéaliste de la volonté évangélique des chrétiens, puisque la pratique rituelle et disciplinaire de l'Eucharistie la réservant aux « saints » fait de ce sacrement un principe d'exclusion. L'Évangile de Jésus Christ concrétisé dans le rite produit-il nécessairement le contraire de sa visée vouée et proclamée ?

### **L'Eucharistie, mémoire de l'acte libérateur de Jésus ?**

Ces deux images délimitent le champ de la question que je formule ainsi : à quelle condition l'Eucharistie est-elle rite faisant mémoire de l'acte libérant de Jésus Christ ?

J'ai choisi à dessein « acte libérateur ». Cette expression évoque des formes de christologie pour lesquelles la logique des actions de Jésus le conduisant à la condamnation est plus fondamentale dans l'intelligence de son mystère que la ponctualité de sa mort.

Si le rite eucharistique est entendu comme mémoire privilégiée de la mort et non pas comme mémoire de la logique d'actions menant à un procès avec les instances dominantes et s'achevant dans la mort, si le rite témoigne d'abord de la nécessité religieuse d'un rapport pénitentiel de l'homme coupable à Dieu, il sera intégré à une dominante sacrificielle. Dans ce cas, la christologie aura une fonction précise à l'égard de l'eucharistie ainsi comprise : fournir l'idéologie justificatrice de ce qui est déjà joué dans le rite et son interprétation.

Ou bien la christologie sert de caution au déjà-là de l'interprétation sacrificielle et expiatoire de l'Eucharistie.

Ou bien, refusant de se faire dicter sa signification par un rite, elle situe l'eucharistie dans un axe qu'elle détermine elle-même à partir de l'activité de Jésus, de son prophétisme, fondement de sa glorification comme Seigneur et de sa confession comme Christ et Fils.

Caution ou interprétation subversive, la christologie n'est pas anodine à l'égard de la pratique eucharistique et de ses significations : elle contraint à dire clairement de qui il est fait mémoire dans la célébration.

Pour bien marquer les différences, je présente, avant de conclure par une appréciation personnelle, deux modèles de rencontre christologique avec l'objet « eucharistie » : l'eucharistie dans le cadre d'une christologie à dominante rituelle ; l'eucharistie dans une christologie à dominante prophétique.

### *Eucharistie et Christologie à dominante rituelle*

J'appelle christologie à dominante rituelle une christologie qui fournit les éléments nécessaires à la justification christique du sacrifice. Ce type de christologie s'organise autour de l'idée de ritualité par la mise à part de la Cène, présentée comme interprétation autorisée et normative de l'événement de la mort de Jésus. C'est la Cène qui révélerait que sa mort est la Nouvelle Alliance en son sang. Pour conférer à la Cène ce poids dans l'interprétation de la mort de Jésus, il faut détacher l'événement de cette mort des antécédents qui l'ont provoquée : action et prédication, prise de position prophétique, rupture avec la religion synagogale. La mort de Jésus n'est pas le résultat d'un conflit avec les instances religieuses et politiques, elle est un échange avec Dieu, en tant que Dieu requiert une compensation pour le péché de l'humanité. Jésus, représentant de l'humanité en raison même de sa personnalité transcendante, est venu parmi nous pour opérer cet échange, condition du pardon de Dieu.

Dans cette perspective, faire mémoire de Jésus dans la célébration rituelle, c'est faire mémoire du prix de notre pardon : la mort sur la Croix. La Nouvelle Alliance, incluant aussi le partage entre les hommes signifié par le partage du pain dans le symbole du repas, est d'un coût considérable, puisque le coût du repas de communion entre les frères, c'est le corps livré et le sang répandu.

La christologie ici explicitée est symboliquement présentée dans la pratique eucharistique. On ne sait plus qui est l'interprète : est-ce le rite qui est premier, intégré à une perspective générale du sacrifice ? ou bien est-ce l'événement de la mort de Jésus qui impose au rite du repas sa signification originale ?

Personnellement, j'incline à penser que cette christologie provient d'une surdétermination imposée à l'événement de la mort par une pratique, désormais théorisée, du rite commun du sacrifice. Ce n'est pas l'événement de la mort de Jésus qui commande l'interprétation du rite, c'est le rite qui, de façon unilatérale, confère signification à cette mort. Il ne peut en aller autrement, puisque cette mort, détachée de la logique des actions prophétiques de Jésus, ne peut plus avoir de sens que naturel, hors le rite qui l'arrache à la singularité absurde de l'anecdote ou du naturel pour lui reconnaître une validité universelle comme sacrifice. Ainsi la mort de Jésus est la caution de la ritualité sacrificielle de l'Eucharistie, mais la pratique eucharistique vécue comme sacrifice donne sens à cette mort. Détacher la mort de Jésus de sa vie antécédente comme vie prophétique, c'est aboutir à substituer des concepts empruntés à l'histoire générale des religions au sens des récits évangéliques. La christologie ayant ainsi oublié son fondement historique devient le discours idéologique justifiant une pratique eucharistique qui détient son sens d'une sphère sans rapport avec les enjeux effectifs d'une christologie qui se voudrait réflexion sur Jésus comme Christ.

### *Christologie prophétique et Eucharistie*

J'appelle christologie prophétique une christologie qui prend en compte la figure de Jésus de Nazareth comme acteur et prédicateur de la venue du Royaume de Dieu.

Je n'insiste pas sur les difficultés exégétiques du rapport entre le Jésus de l'histoire et le Christ de la foi. Je signale cependant que le désespoir de R. Bultmann à l'égard d'une connaissance des grands axes de la prédication et de l'action de Jésus de Nazareth n'est désormais plus partagé par les histo-

riens. Il est donc possible de considérer ses options prophétiques comme raison de sa mort. La relecture pascale n'infirmes pas, de ce point de vue, l'exégèse historique, elle reconnaît communautairement à la vie de Jésus une portée transcendante effective en raison d'une option de foi.

Si cette manière de voir est justifiée, on doit considérer le rite eucharistique, non comme mémoire d'une mort en général, prix sacrificiel nécessaire à la compensation du péché et ouvrant au pardon, mais comme mémoire de la mort prophétique de Jésus, en tant qu'elle fut le résultat de ses options précises. Dans le don de sa vie est présent le chemin qui le mena à être injustement condamné. Dieu ne réclame pas le sang de l'innocent comme compensation, il justifie l'innocent en pardonnant à ceux qui le tuent. L'attitude de Jésus définit l'attitude même de Dieu. Dans le cadre de cette christologie, on substitue à des notions intemporelles, tirées de la structure ou de l'histoire générale du comportement religieux, des notions historiques. Le rôle joué par le prophète de Nazareth définit le sens de sa mort ; celle-ci est d'autant plus inséparable de ce rôle que c'est comme prophète qu'il est justifié dans l'acte pascal. C'est parce qu'il s'est identifié aux exclus, aux pauvres, aux désespérés, parce qu'il a lutté pour qu'un espace leur soit reconnu, parce qu'il a placé au-dessus des intérêts réels ou apparents de la religion la vie des sans-vie, que Dieu l'a constitué Messie et Seigneur. Son messianisme et sa seigneurie ne sont pas définis par des instances extérieures à l'action qu'il a effectivement menée. L'axe de cette action pourrait se définir ainsi : arracher le peuple au pouvoir religieux, idéologique et pratique, de la synagogue.

Selon cette orientation christologique, la mort de Jésus se présente de façon tout à fait différente de celle proposée dans la perspective précédente. Elle n'est plus d'abord envisagée comme un phénomène humain pénal, rançon possible de notre misère si elle est acceptée comme peine pour notre faute. La mort est ici située comme une conséquence de la fidélité de Jésus à la cause de ceux pour lesquels l'espoir suscité par la Promesse divine était retiré par la gestion synagogale de la religion issue de la Bible. Le pardon que Jésus accorde, mourant, à ceux qui pratiquent cette gestion au mépris de la vie des prophètes, n'est pas apaisement de Dieu, mais signe de la

gratuité avec laquelle Dieu atteste sa volonté de rendre libre jusque dans le cas, paradoxal, où la religion qui prétend œuvrer à son honneur travaille à ligoter les hommes. Le péché par excellence consisterait à faire agir Dieu contre les hommes.

En ressuscitant son prophète Jésus, Dieu atteste de façon irrémédiable sa décision d'œuvrer par son Esprit dans l'axe ouvert par son Fils Jésus en notre faveur.

Dans le cadre ainsi dessiné, il n'est plus question que le rite définisse les enjeux de la christologie : c'est bien davantage au contraire l'axe christologique qui interroge la pratique eucharistique et ses interprétations.

Le rite eucharistique est un complexe. En effet, il structure la société ecclésiale, puisque la présidence du rite, présidence nécessairement masculine dans la discipline présente, présidence marginalisant les femmes au niveau du pouvoir politique au sein de l'Église, situe autrement que le simple fidèle dans la gestion du groupe croyant. La présidence, dans l'état actuel des choses, donne non seulement un pouvoir « spirituel », mais un pouvoir social.

De plus, le rite symbolise les intérêts du groupe chrétien : il a en effet un pouvoir de rassemblement et d'exclusion. Il détermine le champ d'exercice du pouvoir politique de l'Église hiérarchique : délimitation effective d'avec les autres confessions, exclusion par exemple de ceux qui ne se soumettent pas à la discipline du mariage (divorcés remariés). Il fut même parfois utilisé à des fins politiques : excommunication des membres du parti communiste autrefois en Italie.

Cet exercice symbolique à effets disciplinaires et donc sociaux est-il accordé à la logique des actes prophétiques de Jésus et a-t-il pour fin de les actualiser dans un monde incomparable à celui de la Palestine du 1<sup>er</sup> siècle ? Ou bien est-il l'objet de manipulations provenant d'intérêts liés à la défense ou à la survie d'un groupe ?



*Christologie et Eucharistie :  
relation dialectique*

La double typologie christologique exposée ici est schématique. Elle a l'avantage, en délimitant des extrêmes, d'indiquer des orientations. Le second type de christologie me paraît plus conforme à l'interprétation du Nouveau Testament. Certes, il faudrait mieux articuler dialectiquement l'action prophétique de Jésus à sa présence pascale. Il n'en reste pas moins que cette seconde orientation pose une interrogation critique à un rite eucharistique qui autrement définirait son sens à partir de lui-même comme s'il n'était pas d'abord la mémoire de Jésus mort et ressuscité. La première orientation n'est pas non plus dépourvue de signification : elle donne à entendre qu'il existe un apport signifiant des rites de l'Église dans l'interprétation christologique. Cet apport ne saurait être déterminant.

Cette complexité de relations provient du fait qu'au sein du christianisme il n'existe pas de norme idéale d'interprétation. Ni l'Écriture ni le Jésus historique, ni le magistère, ni la pratique sacramentelle ne peuvent être investis du rôle de norme, une fois pris isolément. La norme d'interprétation est toujours le résultat d'une négociation entre plusieurs pôles dont aucun n'est déterminant, pris dans l'absolu. Aussi est-il dommageable que des christologies aient été souvent à leur insu pensées en fonction d'une structure sacramentelle définissant des jeux de pouvoir et d'exclusion sur la base d'un système de présidence sacralisée et sur une répétition rituelle, empruntant ses concepts explicatifs à des sources extrabibliques. Il serait non moins regrettable que le recours à l'action prophétique de Jésus évince la question posée par l'actualisation rituelle de sa mémoire.



Je dirai donc en conclusion la façon dont je conçois la rencontre entre une élaboration christologique et l'objet « eucharistie ».

L'action prophétique de Jésus, universalisée dans l'acte pascal indiquant sa seigneurie, situe l'espace à l'intérieur duquel le rite et sa gestion ecclésiale demeurent porteurs effectifs de la mémoire de celui qui ne craignit pas de donner sa vie pour nous libérer. Le rite est le signe d'une réalité inappropriable rituellement : seul le partage prophétique œuvrant à réaliser ici et maintenant ce dont il fut question dans la mort de Jésus et ce dont il est aujourd'hui question dans sa Résurrection confère au rite sa signification christologique. Si le rite suit sa seule logique, oubliant la réalité qu'il évoque — la mémoire de Jésus et l'actualité du Christ — par intérêt disciplinaire ou par nécessité symbolique pour l'unité du groupe, il doit être interrogé à partir de la Christologie. Le rite en lui-même n'a aucune garantie de sa vérité christique. Il a l'ambiguïté du sabbat, il peut rendre esclave. La lutte prophétique de Jésus, dont le rite fait mémoire, est, par le don de l'Esprit, la garantie de son authenticité dans notre Église provisoire.

Christian DUQUOC o.p.